

Elle s'ouvre par les quelques paroles adressées à l'assemblée générale du 28 décembre dernier par le directeur de l'œuvre, M. Martineau, SS., pour expliquer le but de la réunion. Les membres du conseil d'adoration nocturne, "engagés depuis trois ans dans le chemin eucharistique—beau et noble chemin—ont voulu dire où ils en sont, et où, par conséquent, vous en êtes vous-même." Vient ensuite l'histoire de l'Œuvre depuis sa fondation, présenté par M. S. Mondou dans un remarquable rapport que nos lecteurs ont eu la bonne fortune de pouvoir lire dans son entier.

Le rapport du trésorier, le zélé et généreux M. Devins, donne ensuite l'exposé financier de l'Œuvre depuis 1881 jusqu'en décembre 1884, ce rapport atteste le mérite financier du trésorier non moins que sa modestie.

Un résumé des paroles de M. Colin, SS. qui présidait l'assemblée et la liste des membres de l'Adoration nocturne complètent cette brochure qui se termine par ces pieuses paroles :

*"Loué, adoré et aimé soit Jésus au très saint Sacrement de l'Autel ! Amen."*

---

La commission apostolique pour la béatification et canonisation de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation a entendu, la semaine dernière, la révérende Mère Sainte-Antoinette, du couvent des Ursulines de cette ville.

Voici la liste complète des témoins dans cette cause :

Révérende Mère Sainte-Marie, Ursulines de Québec. Révérende Mère Saint-Georges, Ursulines de Québec. Mgr S. Raymond, V. G. Saint-Hyacinthe. Ed. Langevin, V. G., de Rimouski. M. Thomas Chapais, avocat de Québec. M. Chs. Trudelle, supérieur du collège de Saint-Anne. M. A. Nercam, de Notre-Dame de Montréal. M. L. J. Langis, chanoine, de Rimouski. M. L. Beaudet, séminaire de Québec. Révérende Mère Sainte-Antoinette, Ursulines de Québec.

La commission était composée comme suit :

Juges : Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque. M. Thomas Hamel, V. G. M. C. Légaré, V. G. M. A. A. Blais. M. O. E. Mathieu. M. E. L. Moisan. M. J. E. Feuiltault. Sous promoteur de la foi : MM. L. N. Bégin et Ed. J. Pagé. Notaire-ecclésiastique adjoint, M. G. Lemieux. Postulateur de la cause, M. L. G. LeMoine.

---

Ces jours derniers, à la basilique de Québec a été chantée une grand'messe solennellement recommandée par les dames parentes des miliciens du 9<sup>e</sup> bataillon, qui sont allés combattre dans le Nord Ouest. La messe a été chantée par le Rév. M. Dupuis, avec diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de prêtres et tous les ecclésiastiques du Grand-Séminaire assistaient au chœur.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taschereau, qui a demandé à tous les fidèles et à tout son clergé de prier beaucoup pour l'heureux voyage et le succès du 9<sup>ème</sup> bataillon, et qui voulait témoi-